

# Tartagueule

à la récré



N° 138 juin 2019 Bulletin de la CNT Éducation Rhône et Ain avec le soutien de la CNT- PTT

**ÇA SUFFIT : BLOQUONS BLANQUER!!!**

## FAISONS ENTENDRE NOTRE REJET DE LA POLITIQUE BLANQUER

Les enseignant.e.s réunis en assemblée générale le 06/06/2019 appellent leurs collègues à se mettre en grève pour manifester leur opposition totale à l'ENSEMBLE DES MESURES BLANQUER le jeudi 13 juin, jour de la commission mixte paritaire Sénat/Assemblée qui examinera la loi appelée pour l'école de la Confiance'.

NI ACCEPTABLES, NI AMENDABLES, les mesures Blanquer, dans leur ensemble suscitent le rejet de la profession. Selon le baromètre UNSA publié en mai dernier seulement 6,5 % de la profession soutient l'action du ministre. Inédit, ce soutien a chuté de 17 points parmi les IA IPR (inspecteurs d'académie inspecteurs pédagogiques régionaux). Ils ne sont plus que 32 % à approuver la politique ministérielle (source baromètre UNSA, café pédagogique).

Depuis cet hiver, les lycéens, les associations disciplinaires, les associations de parents d'élèves, le Conseil Supérieur de l'Education ont exprimé leur refus de ces projets. Des sociologues, des chercheurs en sciences de l'éducation ont dénoncé un ensemble de mesures conduisant à la mise en place d'un système éducatif profondément et officiellement inégalitaire.

La surdité du ministre à l'égard des critiques et des revendications pour

un service public d'éducation juste et émancipateur s'est transformée en autoritarisme menaçant : article 1 de la loi pour l'école de la confiance, sanctions à l'encontre de collègues mobilisés, et récemment, publication d'une circulaire de rentrée limitant fortement la liberté pédagogique et balayant les programmes de 2015 pourtant validés par le Conseil Supérieur de l'Education.

Nous exigeons donc le retrait de l'ensemble de ces réformes :

- loi Blanquer dite 'pour l'école de la confiance'

- réformes du bac, du lycée général et professionnel

- Parcoursup

et la mise en place de réformes qui tiennent compte de l'avis des professionnels engagés sur le terrain aux côtés des élèves.

**En plus de cette journée de mobilisation qui décidera des suites de la mobilisation, l'ensemble des syndicats de l'éducation appellent à être en grève le lundi 17 juin (1<sup>er</sup> jour des épreuves du bac) et le jeudi 27 juin (1<sup>er</sup> jour des épreuves du brevet). La CNT-Education associée à ces appels, invitent l'ensemble des personnels à se saisir de ces journées et de décider collectivement de la suite (reconduction de la grève, non correction des copies ...)**

Casse de la fonction publique:  
Manuel d'utilisation

**La novlangue en marche ou 'ce que je dis est le contraire de ce que je vais faire...'**

Le 9 mai, le gouvernement a présenté à l'Assemblée Nationale sa réforme de la Fonction Publique qui vise à «refonder le contrat social qui lie nos agents publics au service de leur pays» sans toucher au «statut». Derrière ce verbiage, semblable à celui utilisé en macronie depuis deux ans (sur la loi travail ou sur la loi dite pour « l'école de la confiance ») le but est clair : transformer en profondeur la fonction publique.

**Comment casser le statut en affirmant ne pas vouloir y toucher**

Si Macron et ses sbires disent ne pas vouloir toucher au statut (semblable à ce qu'a été la casse de la SNCF), l'introduction de contrats à tous les étages entraînera à terme une précarisation profonde des personnels. Possibilité sera ainsi donnée de « recruter par voie de contrat sur les emplois de toute catégorie hiérarchique, et non plus seulement de catégorie A, lorsque la nature des fonctions ou les besoins du service le justifient ». Ou encore, la mise en place d'un « contrat de projet » – d'une durée minimale d'un an et maximale de six ans qui permettra aux communes de moins de 1 000 habitants de « recourir au contrat pour l'ensemble de leurs emplois permanents ». Dans l'éducation, où le recours aux contractuels (déjà très

suite page 2



important) est rendu encore plus facile par la loi Blanquer, il est évident que cette augmentation se fera à vitesse grand V. Les titulaires deviendront alors minorité.

### Et les contractuels, c'est tout bénéf :

Il se passe au sein de l'éducation nationale ce qui s'est passé à la Poste : bientôt, les titulaires seront minoritaires. Déjà, dans certains établissements, le pourcentage de contractuels atteint 20 à 25 %... Des collègues qui partagent les mêmes conditions de travail que vous, mais n'ont pas les mêmes droits que vous, titulaire. Ils ne touchent pas les primes d'éducation prioritaire. Ils sont soumis au pouvoir des petits chefs (la reconduction de leur contrat dépend de l'avis du taulier). Des collègues sous payés, qui n'osent parfois pas se mettre en grève, refuser des heures supplémentaires ou demander le soutien des sections syndicales... Ils n'ont souvent pas bénéficié de la formation suffisante (parfois ils ont été propulsés devant les élèves sans formation *du tout*). Dans ce cas, l'accueil que l'équipe déjà en place sera déterminante... et l'absence de formation sera palliée par les collègues, en dehors de tout investissement de la part de l'état, responsable de ce même service public. Magique, non ? On ne vous parle même pas de la possibilité d'employer des AED (surveillants) pour effectuer des missions de remplacement d'enseignant.e.s absent.e.s...

### La gestion par l'élimination...

A cela s'ajoute un plan de licenciement programmé de 120 000 fonctionnaires, appelé plan de départ volontaire pour celles et ceux dont les conditions de travail se verront très rapidement dégradées. Et/ou qui ne supporteront plus le décalage entre l'idée qu'ils.elles se font de leurs missions et la réalité de ce qu'ils peuvent faire concrètement sur le terrain. Il ne faut pas non plus oublier la fin du système de mutation tel qu'on le connaît, afin de permettre à terme que ce soit les chefs d'établissement qui puissent recruter les personnels.

### ... et la soumission

Pour le.la fonctionnaire qui aurait encore la velléité de contester, dénoncer le manque de matériel, de temps pour assurer dignement sa mission de service public qui lui est confiée ou pour signaler les abus de pouvoir d'un petit chef, la loi met en place une nouvelle sanction : trois jours de mise à pied sans avoir recours à une commission disciplinaire. Pratique, rapide, efficace, quoi.

### La réforme de la fonction publique en bref :

**Pour les fonctionnaires : garde à vous !**

**Pour les usagers : garde espoir, on s'occupera de toi un jour !**

**(sinon, si t'as le pognon, va... étudier, te faire soigner, de déplacer dans le privé)**

**Quand réagirons-nous ?**

### Collectif On Vaulx Mieux: la richesse à lutter toutes et tous ensemble

Dans le cadre du mouvement de lutte actuel contre la destruction voulue et programmée par Blanquer (réformes des lycées, parcoursup et loi dite de l'école de la confiance), sur Vaulx-en-Velin un collectif s'est réuni dès le 19 mars. Ce collectif regroupe des personnels de l'éducation de l'école maternelle au lycée, ainsi que des parents d'élèves solidaires et qui luttent de manière autonome sur les mêmes sujets.

Le fait de se regrouper a apporté de la force à celles et ceux qui ne se sentaient pas assez nombreux pour lutter concrètement. Rapidement des assemblées générales se sont tenues lors des journées de grève, cela a permis de se rendre compte que, pour étendre la mobilisation, il était nécessaire d'être en grève sur plusieurs jours. Cela a conduit à une semaine de grève du 29 avril au 3 mai. Lors de cette semaine, différentes commissions se sont mises en place : action, presse, communication. Une caisse de grève a été créée.

La diversité des grévistes a notamment permis une grande créativité avec différentes saynètes mettant en lumière ce qui attend l'éducation nationale (vente aux enchères, enterrement de l'école publique, sauvetage de l'école publique). Le collectif On vaulx mieux, conscient qu'il n'est pas possible de lutter seul s'est rendu devant de nombreux établissements de l'agglomération pour informer et proposer qu'une telle structuration se mette en place dans différents secteurs. Lors de la journée du 28 mai, des personnels de Rillieux-la-Pâpe ont expliqué qu'ils tentaient aussi de se coordonner également de l'école au lycée. De plus le collectif vaudais a largement participé à la mise en place de l'assemblée générale départementale et tenté de la faire vivre au mieux de manière démocratique.

Des militants de la CNT éducation, sur le terrain, ont pris part aux actions de ce collectif, et à sa structuration. De nature autogestionnaire (prise de décision en assemblée générale, mandatement) ce type de collectifs ouvrent des espaces d'autogestion, de prise en main de la lutte sans se laisser dicter la nature des revendications, les dates et les formes de mobilisation par d'autres. Par là même, ils constituent des lieux d'émancipation de type anarcho-syndicaliste que les militants



« Tartagueule à la récré », comme l'ensemble des publications de la CNT, est rédigé et maqueté par des militant.e.s après leur journée de travail. Notre syndicat, refusant toute bureaucratisation, fonctionne sans permanents et sur la base de la rotation des tâches, afin que chacun.e s'implique concrètement dans la vie du syndicat.

Pour rester en contact avec la CNT, recevoir des Tartagueule ou adhérer, envoyez-nous un mail à [educ69@cnt-f.org](mailto:educ69@cnt-f.org)

